



Terrains sur lotissement en voie de construction

Par **gerard57**, le **10/03/2010** à **11:36**

Bonjour,
Je souhaiterais savoir si un promoteur immobilier peut acquérir mon terrain gratuitement et sans mon consentement s'il se trouve dans la zone où le promoteur veut construire son lotissement.
Merci de votre réponse,
Cordialement,
Gérard

Par **elydaric**, le **10/03/2010** à **19:12**

Bonjour,
Heureusement pour vous, les promoteurs ne disposent pas de ce droit ! Attendez vous plutôt à des appels téléphoniques ou des courriers où ils vont faire part de leur souhait d'acheter votre terrain...des pratiques classiques en somme !